

Demande d'accès aux documents administratifs

au sens de la loi régionale n° 19 du 6 août 2007 et du Règlement régional n° 2 du 28 février 2008

Je soussigné/e _____ né/e à _____,
le ___/___/_____, résidant dans la commune de _____,
rue _____, code postal _____, tél. _____,
titulaire d'une pièce d'identité en cours de validité et informé/e des responsabilités civiles et pénales qu'entraîne
une fausse déclaration (art. 76 du D.P.R. n° 445 du 28 décembre 2000)

DÉCLARE

avoir le droit d'accéder aux documents en ma qualité de _____
pour le motif suivant : _____

DEMANDE

- ___ copies du rapport relatif à l'intervention effectuée le ___/___/_____ à ___ h ___
dans la commune de _____, rue / hameau _____
code postal _____
Type d'intervention : _____
- la transmission dudit rapport d'intervention via PEC : _____
- la possibilité de retirer ledit rapport d'intervention au guichet
- ___ copies des documents suivants visés au **dossier de prévention des incendies n°** _____

- à consulter _____ ;
- à obtenir **copie conforme** des documents susmentionnés (après versement du montant des frais de reproduction, selon les modalités figurant à la section 2, et apposition sur lesdites copies conformes du timbre fiscal prévu par la législation en vigueur, soit 16 € par feuille actuellement).

**N.B. : 1) Pour nommer un délégué en vue de la consultation/du retrait des documents requis, remplir la section 2 ;
2) Les frais de reproduction relatifs aux copies requises (conformes ou non) sont à la charge du demandeur, selon les modalités figurant à la section 2.**

..... INFORMATION au sens de l'art. 13 du Décret Législatif n° 196/2003

Au sens de l'art. 13 du décret législatif n° 196/2003 (Code en matière de protection des données personnelles), les données dont la communication est obligatoire dans le cadre de la présente demande sont exclusivement destinées à la l'instruction de celle-ci, aux fins de la loi régionale n° 19/2007 et du règlement régional n° 2/2008, et sont traitées manuellement ou à l'aide de moyens électroniques. Le refus de fournir lesdites données implique l'impossibilité d'accéder aux documents requis. L'intéressé/e a la faculté d'exercer les droits visés aux articles 7 à 10 du décret législatif n° 196/2003. Le titulaire du traitement des données est la Région autonome Vallée d'Aoste, dont le siège se trouve à Aoste, 1 place Deffeyes. Le responsable du traitement est le commandant du Corps valdôtain des sapeurs-pompiers.

Aoste, le _____ Signature du requérant _____

(Si la demande n'est pas signée en présence du fonctionnaire habilité à la recevoir, joindre la photocopie d'une pièce d'identité en cours de validité)

Espace réservé au bureau

- VU : consultation autorisée VU : délivrance des copies requises autorisée

Signature du technicien responsable de l'instruction _____
(ou signature de l'employé)

Date ___/___/___ heure _____ Signature de la personne recevant la requête _____

Copie retirée le ___/___/_____ Signature pour réception _____

(Section 1)

Je soussigné/e _____ né/e à _____,
le __/__/____, résidant dans la commune de _____,
rue/hameau de _____, code postal _____,
tél. _____, en ma qualité de _____

DÉLÈGUE À

Mme/M. _____ né/e à _____
le __/__/____ résidant à _____ Région/prov. _____ code postal _____
rue/hameau de _____ tél : _____

mes droits d'accéder aux documents conservés par les bureaux du Corps valdôtain des sapeurs-pompiers et, éventuellement, de demander et de retirer les documents nécessaires.

Fait à _____ (lieu et date)		_____ (signature)
--------------------------------	--	----------------------

(Si la demande n'est pas signée en présence du fonctionnaire habilité à la recevoir, joindre la photocopie d'une pièce d'identité en cours de validité)

(Section 2)

FRAIS DE REPRODUCTION

Les frais de reproduction et de transmission des documents administratifs à la charge du requérant sont fixés par la délibération du Gouvernement régional n° 2869 du 3 octobre 2008 (annexes A- B- C).

Le versement du montant dû, accompagné de la **mention** "*Spese per la riproduzione di documentazione amministrativa*" doit être effectué sur le portail PagoPa, accessible à partir du site officiel de la Région Vallée d'Aoste (www.regione.vda.it).